

QIAGEN MARSEILLE

RAPPORT SEMESTRIEL 2013



QIAGEN Marseille en quelques mots

« Profiler » de cancers, QIAGEN Marseille, anciennement dénommée IPSOGEN, développe et commercialise des tests de diagnostic moléculaire qui permettent de cartographier les maladies pour guider la décision des cliniciens et de leurs patients tout au long de leur parcours thérapeutique.

Avec aujourd'hui plus de 60 références produits utilisées en routine dans le monde pour le diagnostic, le pronostic et le suivi de patients atteints de leucémie, QIAGEN Marseille occupe un positionnement de premier plan sur le marché de la médecine personnalisée.

Fort de ses partenariats scientifiques, cliniques et technologiques, et de son équipe pluridisciplinaire, QIAGEN Marseille entend s'imposer en leader mondial du profilage moléculaire des cancers, et poursuivre le développement et la promotion des standards qui font la différence pour le patient, le corps médical et la société dans son ensemble.

QIAGEN Marseille est, depuis juillet 2011, une filiale du groupe QIAGEN.

Au 30 juin 2013, QIAGEN Marseille employait 74 personnes. Son siège social est situé à Marseille.

www.qiagenmarseille.com

Plan du rapport semestriel 2013

#1	Rapport d'activité 5	
	1. Compte rendu de l'activité de la Société au cours du premier semestre 2013 - Évènements importants survenus au cours de la période et événements récents	5
	2. Description des principaux risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée	11
	3. Événements postérieurs à la clôture	11
	4. Évolution prévisible et perspectives	11
#2	Information financière ifrs et annexes	13
	1. Information financière IFRS	13
	2. Notes aux états financiers IFRS	18
#3	Rapport d'examen limité des Commissaires aux Comptes sur « l'information financière IFRS »	37
#4	Comptes semestriels et annexes	39
	1. Comptes semestriels	39
	2. Annexe – Comptes intermédiaires établis selon les principes comptables français	44
#5	Rapport d'examen limité des Commissaires aux comptes sur les comptes semestriels .	61

#1 RAPPORT D'ACTIVITÉ

1. Compte rendu de l'activité de la Société au cours du premier semestre 2013 - Évènements importants survenus au cours de la période et événements récents

Les commentaires sur l'activité dans le rapport semestriel au 30 juin 2013 se réfèrent à « l'information financière IFRS » pour la période du 1er janvier 2013 au 30 juin 2013. Cette information financière a été établie volontairement avec pour objectif de fournir une analyse dans la continuité des publications antérieures de la Société. Cette information financière au 30 juin 2013 repose sur des principes de comptabilisation et d'évaluation IFRS.

Le chiffre d'affaires du premier semestre s'établit à 7,6 M€, contre 5,7 M€ sur les six premiers mois de 2012, en hausse de +34% par rapport à l'exercice précédent, et de +35% à taux de change constant.

Le premier semestre 2013 affiche une progression des ventes de produits avec +8% par rapport au premier semestre 2012 (+9% à taux de change constant), ce qui s'explique principalement par la mise en place d'un contrat de distribution entre QIAGEN Marseille S.A. et QIAGEN N.V. au 1er janvier 2013. Ce contrat a été approuvé lors de l'Assemblée Générale des Actionnaires du 14 novembre 2012. Cette nouvelle approche de la distribution des produits a entraîné une augmentation des volumes qui a plus que compensé l'effet des prix de transfert sur les prix unitaires.

En termes de types de produits, les éléments essentiels concernant les ventes de kits sont les suivants :

Les ventes du biomarqueur JAK2 représentent 49% du chiffre d'affaires produits et licences de la Société à fin juin 2013 (contre 53% en juin 2012). L'offre JAK2 bénéficie de l'élargissement de l'utilité de ce biomarqueur dans le domaine du suivi des patients, indication demandant une sensibilité accrue et une standardisation des tests, enjeux auxquels QIAGEN Marseille a su répondre.

Le biomarqueur BCR-ABL est désormais le produit phare de la Société en termes de ventes de kits, et contribue pour 41% au chiffre d'affaires produits. On note une forte dynamique liée au développement commercial du test BCR-ABL IS-MMR. Ce kit répond aux enjeux de standardisation des outils de diagnostic moléculaire, quels que soient les centres où sont traités et suivis les patients. QIAGEN Marseille est pionnier dans ce domaine et le test est plébiscité par ses clients.

Les revenus de licences reculent de 3% par rapport au premier semestre 2012.

Les revenus de services, qui représentent 21% du chiffre d'affaires au premier semestre 2013, soit 1 602 K€, sont afférents aux services facturés à QIAGEN GmbH dans le cadre de l'avenant

au contrat « Service Agreement » qui recouvre les aspects commerciaux, marketing, management, gestion et assistance technique. Le contrat initial, conclu pour la période allant du 1er juillet 2011 au 31 décembre 2014 et tacitement reconductible pour une période d'un an, a également été approuvé lors de l'Assemblée Générale des Actionnaires du 14 novembre 2012

Les dépenses dans la recherche demeurent élevées et la Société continue de bénéficier d'un crédit d'impôt recherche important. Les produits opérationnels de QIAGEN Marseille totalisent 8,0 millions d'euros pour le premier semestre 2013, si l'on inclut les financements publics de dépenses de recherche (crédit d'impôt recherche, subvention relative aux prêts à taux préférentiels et autres subventions).

En date du 1^{er} janvier 2013, QIAGEN Marseille a cédé sa filiale IPSOGEN Inc. à QIAGEN Inc. pour un montant de 3,7 MUSD. Cette transaction a généré une plus-value de 3,3 millions d'euros selon les principes de comptabilisation et d'évaluation IFRS.

Aujourd'hui, QIAGEN Marseille possède un portefeuille de 60 produits portant sur 18 biomarqueurs différents, adaptés aux besoins spécifiques de ses clients du monde de la santé.

1-1: Développements scientifiques

Les principaux développements scientifiques peuvent s'analyser comme suit :

1-1-1 : Nouvelles indications et de nouveaux biomarqueurs

Poursuivant sa stratégie de renforcement de son portefeuille de brevets, QIAGEN Marseille a acquis au premier semestre 2013, deux nouvelles options de licence concernant deux nouveaux biomarqueurs :

- ✓ Signature d'un accord d'option de licence mondiale avec l'agence contre le cancer de Colombie Britannique (Canada) sur les mutations du gène EZH2 découvertes dans le Lymphome. Ces mutations pourraient permettre de détecter les patients répondeurs à certains traitements en développement par des groupes pharmaceutiques majeurs.
- ✓ Signature d'un accord d'option de licence mondiale avec l'université de Columbia sur l'anomalie FGFR-TACC qui pourrait permettre d'identifier les patients atteints de glioblastome répondeurs à certains traitements en développement. Le traitement de cette maladie, très agressive, correspond à un besoin médical fort. L'anomalie FGFR-TACC a également été décrite dans d'autres cancers dont celui de la vessie.

QIAGEN Marseille entend, en fonction de résultats scientifiques à venir, développer les tests moléculaires correspondant à ces nouveaux biomarqueurs. Ces tests pourraient être utilisés

en routine par les laboratoires de diagnostic ou dans le cadre d'essais cliniques conduits par des acteurs de l'industrie pharmaceutique.

1-1-2: Cancers du sang (leucémies)

Le développement de projets clés, réalisé en étroite collaboration avec les équipes QIAGEN se déroule selon le plan prévu.

Le projet de soumission au Japon, conduit avec la Société SYSMEX, se déroule également selon le plan prévu.

1-1-3: Cancer du sein

QIAGEN Marseille poursuit la validation clinique de son test GGI pour le cancer du sein en ayant recours à de larges cohortes d'échantillons d'essais cliniques dans le but de renforcer la valeur médicale du test dans un environnement très concurrentiel.

1-2 : Développements commerciaux

Le contrat de distribution mis en place avec QIAGEN en début d'année est géré en étroite liaison avec les opérations commerciales de QIAGEN NV. Un comité de gestion paritaire a été mis en place et les performances du premier semestre attestent de la bonne exécution des termes du contrat par les deux parties.

1-3 : Évolution des opérations

1-3-1 : Produits opérationnels

CHIFFRE D'AFFAIRES

Au cours du premier semestre 2013, la Société a réalisé un chiffre d'affaires hors taxes de 7 624 K€ par rapport à 5 677 K€ pour le premier semestre 2012, ce qui représente une augmentation de 34 % (+35 % à taux de change constant).

<i>En K€*</i>	30-juin-13	30-juin-12	Var. n/n-1	Var. n/n-1 Taux de change constant
Chiffre d'affaires	7 624	5 677	34%	35%
<i>dont Produits</i>	<i>4 892</i>	<i>4 515</i>	<i>8%</i>	<i>9%</i>
<i>dont Licences</i>	<i>1 130</i>	<i>1 162</i>	<i>-3%</i>	<i>-3%</i>
<i>dont Services</i>	<i>1 602</i>	<i>-</i>	<i>ns</i>	<i>ns</i>

* Normes IFRS

Activité dynamique dans la vente de kits diagnostics

La commercialisation de kits de diagnostic représente 64% des revenus de la société à fin juin 2013, contre 80% en juin 2012. Cependant, les ventes de produits sont en croissance à +8% (+9% à taux de change constant), ce qui s'explique principalement par la mise en place d'un contrat de distribution entre QIAGEN Marseille S.A. et QIAGEN N.V. au 1er janvier 2013 (ce contrat a été approuvé lors de l'Assemblée Générale du 14 novembre 2012). Cette nouvelle approche de la distribution des produits a entraîné une augmentation des volumes qui a plus que compensé l'effet des prix de transfert sur les prix unitaires.

En termes de types de produits, les éléments essentiels concernant les ventes de kits sont les suivants :

- Le biomarqueur JAK2 représente 49% du chiffre d'affaires produits et licences de la Société à fin juin 2013 (contre 53% en juin 2012).
- Le biomarqueur BCR-ABL est désormais le produit phare de la Société, et contribue pour 41% au chiffre d'affaires produits. Il représente 34% du chiffre d'affaires produits et licences de la Société, en hausse de +36 % par rapport à la même période en 2012 (+37% à taux de change constant). Le kit BCR-ABL IS-MMR confirme son succès avec +83 % de croissance.

Selon le plan prévu, la Société a lancé au premier semestre 2013 son test IDH1/2 qui permet la détection de 12 mutations utiles pour le diagnostic et le pronostic des gliomes, la tumeur du cerveau la plus fréquente chez les adultes.

Revenus de licences

Les revenus de licences sont en recul de 3% par rapport au premier semestre 2012.

Revenus de services

Les revenus de services, qui représentent 21% du chiffre d'affaires de la Société au premier semestre 2013, soit 1 602 K€, sont afférents aux services facturés à QIAGEN GmbH dans le cadre de l'avenant au contrat « Service Agreement » qui recouvre les aspects commerciaux, marketing, management, gestion et assistance technique. Le contrat initial, conclu pour la période allant du 1er juillet 2011 au 31 décembre 2014 et tacitement reconductible pour une période d'un an, a également été approuvé lors de l'Assemblée Générale du 14 novembre 2012.

1-3-2 : Marge brute

La marge brute du premier semestre s'établit à 60,2 %, (76,7 % en 2012). Cette comparaison n'est toutefois pas significative, l'organisation des opérations ayant significativement changé depuis la mise en place du contrat de distribution et du « Service Agreement ».

1-3-3 : Produits opérationnels non récurrents

En date du 1^{er} janvier 2013, QIAGEN Marseille a cédé sa filiale IPSOGEN Inc. à QIAGEN Inc. pour un montant de 3,7 MUSD. Cette transaction a généré une plus-value de 3,3 millions d'euros présentée au sein des Autres produits opérationnels selon les principes de comptabilisation et d'évaluation IFRS.

Les Autres produits opérationnels enregistrés au premier semestre 2012 concernaient la reprise d'une provision non utilisée, suite à l'extinction d'un risque de devoir s'acquitter d'un complément de redevances.

1-3-4 : Charges opérationnelles autres que le coût des ventes

Coûts marketing et commerciaux : néant

Depuis le 1^{er} janvier 2013, QIAGEN Marseille bénéficie du système de distribution étendu du groupe QIAGEN. La mise en place de ce contrat de distribution, approuvé lors de l'Assemblée Générale du 14 novembre 2012, s'est traduite par la facturation de prestations de services pour 1,6 M€ incluant ainsi la refacturation de l'intégralité des coûts marketing et commerciaux. Ces coûts ont été classés en coût des ventes sur la période du premier semestre 2013.

Coûts de Recherche et Développement : 1,9 millions d'euros (+9%)

L'augmentation des coûts de recherche et développement, qui n'incluent pas les frais de développement portés à l'actif en application des principes de comptabilisation IFRS, reflète l'accroissement significatif de l'activité, tant interne que sous-traitée, et la progression des projets phares de la Société vers l'approbation réglementaire.

La Société continue sa recherche active de nouveaux biomarqueurs pour compléter sa gamme actuelle, concrétisée au premier semestre 2013 par les signatures d'accords d'options sur licences mondiales auprès de l'agence contre le cancer de Colombie Britannique sur les mutations du gène EZH2 et auprès de l'université de Columbia sur l'anomalie FGFR-TACC.

Coûts Généraux et Administratifs : 0,5 million d'euros (-61%)

La diminution des coûts généraux et administratifs est essentiellement liée aux coûts non récurrents de l'exercice 2012 à savoir, les coûts liés à l'intégration dans le groupe QIAGEN avec notamment la mise en place du contrat de distribution et des contrats annexes. Des coûts liés au contrat de Services ont été également traités en coût des ventes au cours du premier semestre 2013.

1-3-5 : Situation de trésorerie

La trésorerie, les équivalents de trésorerie et les instruments financiers de placement ressortent à fin juin 2013 à 10,8 M€, à comparer aux 9,2 M€ à fin 2012.

La cession de la filiale IPSOGEN Inc. en janvier 2013 a généré des encaissements de 2,8 M€ au titre de la cession des titres, 1,1 M€ au titre des créances clients et 0,2 M€ au titre du prêt intragroupe.

1-3-6 : Système qualité

Sur le plan du système qualité, le LNE/G-MED, organisme de certification dans le domaine de la médecine et de la santé a renouvelé en 2012, la certification ISO13485 de la Société. Le renouvellement de cette certification valorise la pérennisation de la mise en œuvre du système qualité et son amélioration continue pendant cette période.

En 2012, la Société a obtenu la certification ISO9001, norme de management de la Qualité pour répondre aux exigences des clients.

1-3-7 : Effectif

Le nombre de salariés est stable sur le site de Marseille par rapport à 2012. L'effectif à fin juin 2013 s'établit à 74.

2. Description des principaux risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée

Les risques cités dans le rapport annuel 2012 sont toujours d'actualité et représentent l'exhaustivité des risques significatifs auxquels la Société est exposée à ce jour.

3. Événements postérieurs à la clôture

Néant.

4. Évolution prévisible et perspectives

QIAGEN Marseille bénéficie, depuis le 1er janvier 2013, du système de distribution étendu du groupe QIAGEN avec une couverture directe dans 28 pays (dont les États-Unis d'Amérique) et d'un réseau de distribution éprouvé dans 70 autres. Cet accord de distribution, approuvé lors de l'Assemblée Générale du 14 novembre 2012, permet à la Société de bénéficier de la solide position du groupe QIAGEN sur le marché des diagnostics cliniques et de son puissant réseau commercial mondial. Le chiffre d'affaires du premier semestre 2013 confirme la validité de ce nouveau modèle.

QIAGEN Marseille voit sa couverture commerciale renforcée et améliore le positionnement de ses produits qui font dorénavant partie d'une offre complète QIAGEN en termes d'indications et de solutions d'automatisation, ce qui répond parfaitement aux besoins existants et à venir des clients de QIAGEN Marseille.

Cet accord de distribution comporte des garanties en termes de revenus, de prix et de moyens commerciaux. Il permet donc à la Société d'avoir une visibilité renforcée sur son chiffre d'affaires.

Vincent Fert, Directeur Général de QIAGEN Marseille, conclut : « *Le premier semestre 2013 confirme le bien fondé des options prises l'année dernière. Nous récoltons les fruits de notre accord avec QIAGEN qui nous permet de proposer nos tests dans un grand nombre de pays. Notre activité de Recherche et Développement se poursuit de façon très dynamique avec la soumission de notre test BCR-ABL à l'agence japonaise ainsi qu'une accélération notable de notre activité d'acquisition de licences sur des biomarqueurs potentiellement importants en*

médecine personnalisée. Sur la base de nos résultats du premier semestre, nous sommes confiants dans l'atteinte des objectifs que nous nous sommes fixés pour l'année.»

#2 INFORMATION FINANCIÈRE IFRS ET ANNEXES

1. Information financière IFRS

1-1 : Bilan

ACTIF			
(En K€)	Note	Au 30 juin 2013	Au 31 décembre 2012
Actif courant			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2-3	4 477	3 006
Instruments financiers courants	2-4	0	0
Créances clients, nettes	2-5	6 608	3 072
Stocks, nets	2-6	707	977
Crédit d'impôt recherche - Part à moins d'un an	2-18	1 138	928
Créances courantes et charges constatées d'avance	2-7	396	387
Total Actif courant		12 326	8 370
Actif non courant			
Immobilisations corporelles, nettes	2-8	1 877	1 800
Immobilisations incorporelles, nettes	2-9	7 183	5 809
Crédit d'impôt recherche - Part à plus d'un an	2-18	0	0
Impôt différé actif	2-22	0	0
Instruments financiers non courants	2-10	6 351	6 203
Autres actifs non courants	2-11	140	242
Total Actif non courant		15 551	14 054
Actifs détenus en vue de la vente	2-12	0	1 192
TOTAL ACTIF		28 877	23 616

PASSIF

(En K€)

	Note	Au 30 juin 2013	Au 31 décembre 2012 - Retraité
Passif courant			
Dettes fournisseurs		2 177	2 125
Autres passifs courants	2-13	114	96
Dettes fiscales et sociales	2-14	1 333	1 830
Dettes financières à long terme - Part à moins d'un an	2-15	131	290
Engagements de crédit-bail – Part à moins d'un an	2-15	157	145
Avances – Part à moins d'un an	2-15	150	150
Total Passif courant		4 062	4 636
Passif non courant			
Avances - Part à plus d'un an	2-15	350	350
Dettes financières à long terme – Part à plus d'un an	2-15	726	719
Engagements de crédit-bail – Part à plus d'un an	2-15	234	281
Provisions	2-16	16	34
Provision pour indemnités de fin de carrière	2.2.2	210	192
Produits constatés d'avance et autres passifs non courants	2-18	1 708	1 536
Total Passif non courant		3 244	3 112
Passifs associés à des actifs détenus en vue de la vente	2-12	0	247
Capitaux propres			
Capital social	2-17	1 089	1 089
Primes d'émission	2-17	29 109	29 109
Réserves	2-17	(14 246)	(18 873)
Résultat de la période		5 618	4 296
Total Capitaux propres part du groupe		21 570	15 621
Intérêts minoritaires			
Total Capitaux propres		21 570	15 621
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		28 877	23 616

1-2 : Compte de résultat

(En K€)		Semestre clos le 30-juin	
	Note	2013	2012
Produits		4 892	4 515
Redevances de licences		1 130	1 162
Services		1 602	0
Chiffre d'affaires	2-27	7 624	5 677
Financements publics de dépenses de recherche	2-18	347	328
Produits opérationnels		7 971	6 005
Coût des ventes		(3 034)	(1 324)
Coûts marketing et commerciaux		-	(1 525)
Coûts de recherche et développement		(1 885)	(1 732)
Coûts généraux et administratifs		(517)	(1 331)
Charges opérationnelles courantes		(5 435)	(5 913)
Autres produits / (charges) opérationnels	2-20	3 283	2 578
Résultat opérationnel		5 818	2 670
Produits financiers	2-21	143	335
Charges financières	2-21	(39)	(69)
Charge / (produit) d'impôt sur le résultat	2-22	(305)	-
Résultat net		5 618	2 936
Résultat net par action	2-25	1,03	0,54
Résultat net dilué par action	2-25	1,03	0,54

1-3 : État du résultat global

(En K€)		Semestre clos le 30 juin	
	Note	2013	2012
Résultat net		5 618	2 936
<i>Eléments ne faisant pas ultérieurement l'objet d'un reclassement en résultat :</i>			
Ecarts actuariels sur engagements de retraite	2.2.2		
<i>Eléments faisant ultérieurement l'objet d'un reclassement en résultat :</i>			
Différences de conversion			(148)
Impôt sur les sociétés relatif aux autres éléments du résultat global			
Autres éléments du résultat global, nets d'impôt		0	(148)
RÉSULTAT GLOBAL		5 618	2 789
Revenant aux actionnaires de la Société		5 618	2 789
Intérêts minoritaires			

1-4 : Tableau des flux de trésorerie

(En K€)		Semestre clos le 30 juin		Exercice clos le 31-déc
	Note	2013	2012	2012
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles				
Résultat net de la période		5 618	2 936	4 296
Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés aux activités opérationnelles				
Amortissements et dépréciations	2-20	316	280	554
Provisions	2-20	0	(2 537)	(2 537)
Plus ou moins-values de retraits d'actifs		(3 283)	14	3
Variation du besoin en fonds de roulement		(3 843)	(941)	(1 445)
Ecart de change sur prêt intragroupe recyclé en résultat		0	(157)	(127)
Charge d'intérêt		39	27	48
Trésorerie nette provenant des opérations		(1 153)	(408)	789
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Acquisition d'immobilisations corporelles	2-8	(236)	(480)	(845)
Acquisition et production d'immobilisations incorporelles	2-9	(1 422)	(371)	(1 471)
Cession de filiale	2-12	4 163	0	0
Cession ou échéance d'instruments financiers de placement		56		0
Crédit d'impôt recherche encaissé relatif aux frais de développement				440
Acquisition d'instruments financiers de placement				(3 000)
Cession ou échéance d'instruments financiers de placement				3 502
Variation des autres actifs non courants		2	255	255
Trésorerie nette provenant des activités d'investissement		2 563	(596)	(1 120)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Transactions sur actions propres	2-17	331	0	
Souscription d'emprunts				
Remboursements d'avances, dettes financières et crédit-bail		(247)	(97)	(353)
Intérêts décaissés		(23)	(12)	(17)

Trésorerie nette provenant des activités de financement		61	(109)	(370)
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		1 471	(1 113)	(701)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	2-3	3 006	3 950	3 950
Incidence de la variation des taux de change sur la trésorerie		0	16	39
Reclassement de la trésorerie de clôture des activités cédées				(282)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	2-3	4 477	2 853	3 006

1-5 : État des variations des capitaux propres

(En K€)	Nbre d'actions	Capital Social	Primes d'émission	Réserves	Total	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2011	5 445 583	1 089	29 109	(18 683)	11 515	0	11 515
Effet de la révision de la norme IAS 19				3	3		3
Résultat de la période de six mois au 30 juin 2012				2 936	2 936		2 936
Différences de conversion				(148)	(148)		(148)
Solde au 30 juin 2012 - retraité	5 445 583	1 089	29 109	(15 892)	14 306	0	14 306
Résultat de la période de six mois au 31 décembre 2012				1 360	1 360		1 360
Différences de conversion				24	24		24
Ecart actuariels sur engagements de retraite				(70)	(70)		(70)
Solde au 31 décembre 2012 - retraité	5 445 583	1 089	29 109	(14 578)	15 620	0	15 620
Résultat de la période de six mois au 30 juin 2013				5 618	5 618		5 618
Transactions sur actions propres				331	331		331
Solde au 30 juin 2013	5 445 583	1 089	29 109	(8 629)	21 569	0	21 569

2. Notes aux états financiers IFRS

2-1 : Présentation de la Société et faits marquants de la période

QIAGEN Marseille SA (« la Société ») est une société de diagnostic moléculaire spécialisée dans le développement et la commercialisation de tests diagnostiques dans le domaine de l'oncologie. La Société a été constituée en 1999 sous la dénomination IPSOGEN et sous la forme d'une société par actions simplifiée et a été transformée en société anonyme le 20 mars 2008. La Société est cotée sur le marché Alternext depuis le 10 juin 2008. Alternext est un marché organisé sur lequel il n'existe pas d'obligation d'appliquer le référentiel IFRS. La Société a décidé d'appliquer le référentiel IFRS sur une base volontaire.

La Société est filiale de QIAGEN N.V. depuis le mois de juillet 2011. La dénomination sociale est devenue QIAGEN Marseille par décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 14 novembre 2012 prenant effet au 1^{er} janvier 2013.

L'année 2012 a été clé pour QIAGEN Marseille dans le contexte de l'intégration de la Société au sein du groupe QIAGEN.

Dans le cadre de cette intégration, l'Assemblée Générale du 14 novembre 2012 a approuvé la mise en place avec le groupe QIAGEN d'un contrat de distribution et des contrats annexes intitulés « JAK2 License Agreement », « Business Finders Agreement » et « Service Agreement ». Ces accords permettent à la Société de bénéficier de la solide position du groupe QIAGEN sur le marché des diagnostics en santé humaine, de son puissant réseau commercial mondial et de créer des synergies au sein du Groupe.

Ainsi, depuis le 1^{er} janvier 2013, QIAGEN Marseille bénéficie du système de distribution étendu du groupe QIAGEN avec une couverture directe dans 28 pays et d'un réseau de distribution éprouvé dans 70 autres.

Le Conseil d'Administration de la Société a autorisé dans sa séance du 18 décembre 2012 la cession de 100% des titres d'IPSOGEN Inc. à QIAGEN Inc., pour un montant de 3,7 MUSD, à effet du 1^{er} janvier 2013. Cette cession s'inscrit dans le cadre de la nouvelle organisation de la fonction de distribution au sein du groupe QIAGEN, concrétisée par la signature de l'accord de distribution qui a pris effet à cette même date.

Au 30 juin 2013, la Société avait plus de 60 produits commercialisés et de nombreux autres en développement.

Les activités de la Société n'ont pas un caractère saisonnier.

Cette « information financière IFRS » a été arrêtée par le Conseil d'Administration le 2 octobre 2013.

2-2 : Principes comptables

2.2.1 Déclaration de conformité

« L'information financière IFRS » pour la période du 1^{er} janvier 2013 au 30 juin 2013 a été établie volontairement avec pour objectif de communiquer une information financière dans la continuité des publications antérieures.

Cette information financière au 30 juin 2013 repose sur des principes de comptabilisation et d'évaluation IFRS.

« L'information financière IFRS » et les notes détaillées ci-après ont été préparées sur la base des normes et interprétations adoptées au 30 juin 2013 et applicables à compter du 1^{er} janvier 2013.

Cette « information financière IFRS » ne constitue pas pour autant des comptes conformes au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne puisqu'au 30 juin 2013, la Société ne détenait plus de filiale, ayant cédé au 1^{er} janvier 2013 sa filiale IPSOGEN Inc. à QIAGEN Inc. (note 2-12).

2.2.2 Méthodes comptables

« L'information financière IFRS » de la Société a été établie sur la base du référentiel de normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards - IFRS) tel qu'adopté dans l'Union Européenne au 30 juin 2013.

Les méthodes comptables appliquées sont les mêmes que celles retenues pour l'établissement des états financiers consolidés annuels clos au 31 décembre 2012, à l'exception de l'incidence de l'évolution du référentiel comptable décrit ci-après. « L'information financière IFRS » a été établie sous une forme résumée, en retenant une sélection de notes annexes.

Dans le cadre du processus d'établissement de « L'information financière IFRS », l'évaluation de certains soldes du bilan ou du compte de résultat nécessite l'utilisation d'hypothèses, estimations ou appréciations. Ces hypothèses ou estimations ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou situations existantes à la date d'établissement de « L'information financière IFRS », qui peuvent, dans le futur, se révéler différentes de la réalité.

Les jugements, estimations, hypothèses utilisés pour la clôture de « L'information financière IFRS » sont les mêmes que pour les états financiers consolidés annuels clos au 31 décembre 2012 à l'exception :

- des provisions pour retraite, qui font l'objet d'une extrapolation de la dernière évaluation actuarielle disponible,
- des charges à payer au titre des primes, intéressement et impôt sur les bénéfices qui font l'objet d'une estimation en fonction des objectifs et perspectives de résultats annuels 2013.

« L'information financière IFRS » est préparée selon la convention du coût historique, à l'exception des actifs financiers disponibles à la vente, évalués à leur juste valeur.

EVOLUTION DU REFERENTIEL COMPTABLE

Les normes internationales d'information financière (IFRS) suivantes sont entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2013 et ont une incidence sur l'évaluation et la présentation des résultats de la Société.

IAS 19 révisée : Régimes à prestations définies

Les amendements à la norme IAS 19 Avantages au personnel sont d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2013, avec application rétrospective au 1^{er} janvier 2012. Les principaux impacts pour la Société sont les suivants :

- Suppression de la méthode du corridor relative à la comptabilisation dans le résultat de l'exercice de l'amortissement des pertes et gains actuariels des régimes d'avantages du personnel à prestations définies. Ainsi, les pertes et gains actuariels non encore comptabilisés au 31 décembre 2011 ont été comptabilisés en contrepartie des capitaux propres au 1^{er} janvier 2012 pour un montant de 3 K€ ;
- Les gains et pertes actuariels générés postérieurement au 1^{er} janvier 2012 sont immédiatement reconnus en « Autres éléments du résultat global » et ne seront jamais recyclés en résultat. La Société procédant à la mise à jour annuelle des hypothèses actuarielles au second semestre de l'exercice, un retraitement des autres éléments du résultat global d'un montant de 70 K€ a été comptabilisé à ce titre pour le second semestre de l'exercice 2012.

Amendement à IAS 1 : Présentation des autres éléments du résultat global

Suite à l'entrée en vigueur de l'amendement à IAS 1, la Société a modifié la présentation des autres éléments du résultat global dans l'état du résultat global, afin de présenter les éléments devant être reclassés dans le résultat net séparément des éléments qui ne le seront jamais.

Les normes, interprétations et amendements suivants, publiés par l'IASB et d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2013, n'ont pas eu d'incidence significative sur les comptes de la Société :

- Amendements IFRS 7, Informations à fournir - Compensation des actifs et passifs financiers ;
- IFRS 13, Évaluation à la juste valeur ;
- Amendement IAS 12, Impôts différés liés à des actifs réévalués.

NORMES, AMENDEMENTS ET INTERPRÉTATIONS PUBLIÉS, NON ENCORE ENTRÉS EN VIGUEUR EN 2013 ET QUI N'ONT PAS ÉTÉ ADOPTÉS PAR ANTICIPATION

Les normes, interprétations et amendements suivants, publiés par l'IASB, ne devraient pas être applicables aux activités de la Société dans leurs modalités actuelles ou sans incidence significative attendue sur ses comptes :

- IFRS 10, États financiers consolidés ;
- IFRS 11, Accords conjoints ;
- IFRS 12, Informations à fournir sur les participations dans d'autres entités ;

- Amendements IAS 32, Compensation d'actifs et de passifs financiers ;
- IFRS 9, Instruments financiers ;
- Amendements IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12, Dispositions transitoires.

2-3 : Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le poste trésorerie et équivalents de trésorerie s'analyse comme suit :

(Montants en Keuros)	30.06.2013	31.12.2012
Dépôts bancaires à court terme	4 477	2 394
Équivalents de trésorerie	0	612
Total	4 477	3 006
Dont plus-values latentes	0	0

Les équivalents de trésorerie au 31 décembre 2012 étaient essentiellement composés de parts de Fonds Communs de Placement monétaires court terme.

2-4 : Instruments financiers de placement

Les instruments financiers de placement incluent les investissements de trésorerie en valeurs mobilières de placement dont l'échéance est supérieure à 3 mois à l'origine. Les échéances supérieures à 1 an à la clôture de la période sont présentées au bilan sur la ligne « Instruments financiers non courants ».

Les instruments financiers de placement s'analysent, par a) nature et par b) échéance de la manière suivante:

(Montants en Keuros)	30.06.2013	31.12.2012
a)		
Comptes bancaires à terme	6 351	6 148
SICAV et FCP	0	55
Total	6 351	6 203
b)		
Dont :		
Instruments financiers courants	0	0
Instruments financiers non courants	6 351	6 203
Total	6 351	6 203

2-5 : Créances clients, nettes

Ce poste s'analyse comme suit :

(Montants en Keuros)	30.06.2013	31.12.2012
Créances clients brut	6 608	3 072
Dépréciation		
Créances clients nettes	6 608	3 072

Depuis le 1er janvier 2013, la Société commercialise exclusivement ses produits à QIAGEN N.V. ainsi qu'à SYSMEX.

Au premier semestre 2013, le chiffre d'affaires réalisé avec QIAGEN N.V représente 85% du total.

L'antériorité des créances hors groupe QIAGEN arrivées à échéance est non significative.

2-6 : Stocks, nets

Les stocks, nets s'analysent comme suit :

(Montants en Keuros)	31.12.2012	Augmentation	Diminution	Dépréciation	30.06.2013
Matières premières et approvisionnements	233	209	-233		209
Produits en cours	176	30	-176		30
Produits finis	568	480	-568	-12	468
Total	977	719	-977	-12	707

Aucun stock n'a été donné en nantissement.

2-7 : Créances courantes et charges constatées d'avance

Les créances courantes et charges constatées d'avance s'analysent comme suit :

(Montants en Keuros)	30.06.2013	31.12.2012
Avances fournisseurs	65	58
Personnel, avances versées	3	-
Organismes fiscaux (TVA)	163	208
Autres créances	0	3
Charges constatées d'avance	165	118
Total	396	387

2-8 : Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles s'analysent comme suit :

(Montants en Keuros)	31.12.2012	Augment.	Dimin.	Reclas.	30.06.2013
Agencement des constructions	27				27
Installations générales	1 177	66		285	1 528
Matériel de laboratoire	1 528	174			1 702
Matériel informatique et mobilier	374	40			414
Immobilisations en cours	285			(285)	0
Total, brut	3 391	280	0	0	3 671
Amortissement cumulé de l'agencement des constructions	21	1			22
Amortissement cumulé des installations générales	284	66			350
Amortissement cumulé du matériel de laboratoire	979	113			1 092
Amortissement cumulé du matériel informatique et mobilier	307	24			331
Total des amortissements cumulés	1 591	204	0	0	1 795
Total net	1 800	76	0	0	1 876

L'augmentation des installations générales s'explique par la mise en service des agencements de l'unité logistique, la réfection des anciens bâtiments et laboratoire et, plus récemment, la nouvelle unité de culture cellulaire mise en service en avril 2013.

Les biens financés dans le cadre de crédits baux ou de locations longue durée correspondant à des contrats de location financement sont comptabilisés en immobilisations corporelles conformément à IAS 17. Les immobilisations corporelles incluent à ce titre les montants suivants :

(Montants en Keuros)	30.06.2013	31.12.2012
Valeur brute	811	766
Amortissements	442	362
Total Net	369	404

Il n'y a pas eu, au cours du semestre clos le 30 juin 2013, de constatation de pertes de valeur en application de la norme IAS 36, ni utilisation de la juste valeur en qualité de coût présumé d'une immobilisation corporelle.

Aucune immobilisation corporelle n'a été donnée en nantissement.

2-9 : Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles s'analysent comme suit :

(Montants en Keuros)	31.12.2012	Augment.	Dimin.	Transfert / reclassement	30.06.2013
Brevets, licences	947	19			966
Logiciels	155				155
Frais de développement	2 690	36		86	2 812
Frais de développement en cours	3 324	1 367		(21)	4 670
Total coût d'acquisition	7 116	1 422	0	65	8 602
Amortissement cumulé des brevets, licences	234	29			263
Amortissement cumulé des logiciels	133	2			135
Amortissement et dépréciation cumulés des frais de développement	940	81			1 021
Amortissements / Dépréciations cumulés	(1 307)	(112)	-	-	(1 419)
Total	5 809	1 310	0	65	7 184

Les dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles représentent une part non significative du coût de production sur les exercices présentés.

Les frais de développement liés au projet du test de grade génomique (cancer du sein) et mis en œuvre pour la préparation d'un test adressant le marché américain sont dépréciés, depuis le 31 décembre 2011, en totalité pour un montant de 782 K€. La dépréciation a été maintenue au 30 juin 2013.

Il n'y a pas eu au cours du premier semestre 2013 de constatation de pertes de valeur, ni utilisation de la juste valeur en qualité de coût présumé d'une immobilisation incorporelle.

2-10 : Instruments financiers non courants

Les instruments financiers non courants s'analysent comme suit :

(Montants en Keuros)	30.06.2013	31.12.2012
Comptes à terme	6 351	6 148
Fonds commun de placement	-	55
Total	6 351	6 203

2-11 : Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants s'analysent comme suit :

(Montants en Keuros)	30.06.2013	31.12.2012
Dépôts et cautionnements	41	42
Comptes à terme nantis	100	200
Total	141	242

Les dépôts et cautionnements versés n'ont pas fait l'objet d'une actualisation, compte tenu de l'incidence non significative et en l'absence d'échéancier de recouvrement.

2-12 : Cession d'IPSOGEN Inc.

La Société a cédé, au 1er janvier 2013, 100% des titres de son unique filiale, IPSOGEN Inc. pour un montant de 2,8 M€ (3,7 MUSD), et a enregistré une plus-value de cession, selon les principes de comptabilisation et d'évaluation IFRS, de 3,3 M€. La trésorerie encaissée inclut, outre le prix de cession, le remboursement de créances commerciales et d'un compte courant pour un montant total de 1,4 M€.

Cette cession s'inscrit dans le cadre de la nouvelle organisation de la fonction de distribution au sein du groupe QIAGEN, concrétisée par la signature de l'accord de distribution qui a pris effet à cette même date.

Au 31 décembre 2012, l'ensemble des actifs courants et non-courants d'IPSOGEN Inc. avait été classé dans la rubrique Actifs détenus en vue de la vente, et l'ensemble des passifs en Passifs associés à des actifs détenus en vue de la vente.

2-13 : Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'analysent comme suit :

(Montants en Keuros)	30.06.2013	31.12.2012
Clients, avances et acomptes, avoirs à établir	79	57
Produits constatés d'avance	35	35
Instruments financiers dérivés	0	3
Total autres passifs courants	114	96

2-14 : Dettes fiscales et sociales

Les dettes fiscales et sociales se ventilent comme suit :

(Montants en Keuros)	30.06.2013	31.12.2012
Dettes fiscales	68	166
Dettes sociales	1 265	1 663
Total dettes fiscales et sociales	1 333	1 829

Les dettes sociales comprennent la provision pour congés payés et les charges sociales correspondantes, les charges sociales du mois de juin et du 2^{ème} trimestre à payer le 15 juillet 2013, ainsi que les primes à payer au personnel et les charges sociales correspondantes. Ces primes comprennent les rémunérations variables sous forme d'intéressement et de bonus.

2-15 : Dettes financières, avances et crédit-bail

DETTES FINANCIÈRES

Les dettes financières s'analysent comme suit :

(Montants en Keuros)	30.06.2013	31.12.2012
Emprunt CIC	131	156
Emprunt MM	-	143
Emprunt OSEO PTZI	726	710
Total	857	1 009
dont Part à moins d'un an	131	290
dont Part à plus d'un an	726	719

Les deux emprunts contractés auprès du CIC et de la banque Martin Maurel s'élevaient chacun à 300 K€ à l'origine. En juin 2013, la société a remboursé de façon anticipée, le prêt contracté auprès de la Banque Martin Maurel dont le capital restant dû s'élevait à 119 K€. La pénalité de remboursement anticipé s'est élevée à 5 K€. L'emprunt CIC est toujours garanti par le nantissement de comptes à terme pour 100 K€ (cf. note 2-11). Le taux d'intérêt moyen s'élève à 4,9% par an.

Un emprunt à taux 0 (prêt PTZI) a été obtenu auprès d'OSEO pour le financement du développement de tests diagnostiques prometteurs. Cet emprunt s'élève à 850 K€. Sa durée est de 30 trimestres dont 11 trimestres différés à dater du 14 décembre 2011. Ce prêt accordé par le gouvernement a été comptabilisé et évalué selon les dispositions d'IAS 39. En conséquence, la dette a été enregistrée à sa juste valeur avec une décote de manière à ramener son taux d'intérêt effectif (TIE) à celui d'une dette normale estimé à 4,5% par an. La contrepartie de la décote, l'avantage octroyé, est traité comme une subvention selon les dispositions de la norme IAS 20. En application de ces principes, la dette a été initialement évaluée à 680 K€ et la subvention correspondant à l'avantage accordé à 170 K€. Ce montant a

été constaté en produits constatés d'avance (cf. note 2-18). La dette est incrémentée d'un intérêt notionnel calculé au taux du marché à la date de l'octroi du prêt (4,5%).

AVANCES

Ce poste comprend un financement OSEO, dont tout ou partie est remboursable en fonction du succès technique ou commercial des projets financés.

Les projets financés sont essentiellement axés sur le développement d'une gamme de tests d'analyse moléculaire des tumeurs du sein par puces à ADN.

À ce titre, une somme totale de 740 K€ a été accordée par OSEO, intégralement versée au 31 décembre 2010.

Des remboursements sur cette avance ont été effectués en septembre 2011 et en septembre 2012, pour des montants respectivement de 100 K€ et de 140 K€. Les remboursements s'échelonnent jusqu'en 2015, dont 150 K€ en septembre 2013.

FINANCEMENTS EN CRÉDIT-BAIL

Les engagements minima futurs au titre des contrats de crédit-bail en cours au 30 juin 2013 s'analysent comme suit :

(Montants en Keuros)	
À moins d'1 an	168
De 1 à 5 ans	241
A plus de 5 ans	-
<u>Total des engagements minima</u>	<u>409</u>
<u>Moins : part représentative des intérêts</u>	<u>18</u>
<u>Valeur actuelle des engagements minima</u>	<u>391</u>
<u>Moins : échéances à moins d'un an</u>	<u>157</u>
Financement en crédit-bail - part à plus d'un an	234

La valeur actuelle des engagements minima futurs au titre des contrats de crédit-bail en cours au 30 juin 2013 s'analyse comme suit :

(Montants en Keuros)	
À moins d'1 an	157
De 1 à 5 ans	234
A plus de 5 ans	-
<u>Valeur actuelle des engagements minima</u>	<u>391</u>

2-16 : Provisions

La variation des provisions s'analyse comme suit :

(Montants en Keuros)	31.12.2012	Augmentation	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	30.06.2013
Provisions pour litiges	34		18		16
Total	34		18		16

Au 30 juin 2013, ce poste est relatif à des litiges avec des salariés.

2-17 : Capital social, primes d'émission et réserves

a) Capital émis

Au 30 juin 2013, le capital social s'élève à 1 089 116,60 €. Il est composé de 5 445 583 actions de 0,2 € de valeur nominale.

Au cours de l'exercice 2011, la Société a racheté des actions IPSOGEN dans le cadre du contrat de liquidité signé avec la société de bourse Portzamparc, auquel elle a mis fin en janvier 2012. La Société a cédé à QIAGEN N.V en mai 2013, les 25 675 actions propres qu'elle détenait au 31 décembre 2012. Le prix de cession par action s'est élevé à 12,90 €, la société a réalisé ainsi une plus-value de cession de 141 K€ comptabilisée directement dans les capitaux propres.

b) Bons de souscription d'actions, bons de souscription de parts de créateur d'entreprise, options de souscription ou d'achat d'actions

Il n'existe plus de bons en circulation après exercice, au deuxième semestre 2011, lors de la prise de contrôle par le groupe QIAGEN.

c) Primes d'émission et réserves

Les éléments constitutifs des réserves et primes d'émission sont décrits dans le tableau de variation des capitaux propres.

Aucun dividende n'a été versé au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

2-18 : Subventions et financements publics

La Société reçoit des aides de l'État français, de l'Union Européenne et des collectivités publiques locales françaises sous plusieurs formes :

- avances conditionnées remboursables sous certaines conditions ;
- subventions d'investissement ou d'exploitation ;
- crédits d'impôt recherche ; et
- prêts à taux préférentiel.

a) Subventions et financements publics conditionnés

Les avances conditionnées et emprunts auprès des collectivités publiques font l'objet d'un contrat avec l'Agence Nationale de Valorisation de la Recherche (ANVAR ou OSEO).

Une aide à l'innovation d'un montant de 740 K€ a été accordée en décembre 2008 pour le projet cancer du sein (Cf. Note 2-15 « Avances »).

b) Subventions d'exploitation

Depuis sa création, la Société reçoit, en raison de son caractère innovant, un certain nombre d'aides ou subventions de l'État ou des collectivités publiques destinées à financer son fonctionnement ou des recrutements spécifiques.

À la différence des avances conditionnées :

- la Société a l'assurance de se conformer aux conditions attachées à ces subventions,
- ces subventions ne sont pas remboursables.

Ces subventions sont comptabilisées dans le compte de résultat sur l'exercice de rattachement aux charges ou dépenses correspondantes.

A compter de l'exercice 2013, ces subventions incluent le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE).

c) Crédit d'impôt recherche

La Société bénéficie des dispositions des articles 244 quater B et 49 septies F du Code Général des Impôts relatives au crédit d'impôt recherche. Le crédit d'impôt recherche est comptabilisé en financements publics de dépenses de recherche au cours de l'année à laquelle se rattachent les dépenses de recherche éligibles.

La fraction du crédit d'impôt recherche rattachable aux frais de développement immobilisés est comptabilisée en produits constatés d'avance, et reprise au compte de résultat au même rythme que l'amortissement, le cas échéant la dépréciation, des frais de développement auxquels il se rattache. Au 30 juin 2013, cette fraction s'élève à 1 640 K€.

Le tableau suivant présente l'évolution de la créance de crédit d'impôt recherche :

(En milliers d'euros)	30.06.2013	31.12.2012
CIR 2012	928	928
CIR 2013	492	
Dette d'impôt sur les bénéfiques	(282)	
CIR net	1 138	928

Le remboursement immédiat de la créance de crédit d'impôt recherche, instauré sans le cadre des mesures de relance de l'économie en 2008, a été pérennisé en 2010 pour les sociétés répondant à la définition des PME communautaires.

Comme indiqué en note 2-22, la Société est désormais redevable d'un impôt sur les bénéfices, sur lequel la créance de crédit d'impôt recherche est imputable.

d) Emprunt à taux zéro (PTZI)

Un prêt à taux 0 (PTZI) a été accordé par OSEO en décembre 2011 pour un montant de 850 K€. Comme indiqué en note 2-15, l'avantage financier correspondant à l'absence d'intérêt a été traité comme une subvention d'investissement pour la part afférente à des frais de développement, subvention d'exploitation pour la part relative à des frais de recherche. Le produit constaté d'avance au 30 juin 2013 s'élève à 67 K€, après reprise en résultat sur le semestre de la subvention correspondant à des dépenses de recherche engagées. Le produit relatif à cette subvention d'exploitation est présenté au compte de résultat au sein des Financements publics de dépenses de recherche.

2-19 : Charges de personnel

La Société employait 74 personnes au 30 juin 2013.

Les frais de personnel s'analysent comme suit :

(Montants En Keuros)	30.06.2013	30.06.2012
Salaires et traitements, primes et bonus	1 974	2 478
Charges sociales	855	921
Charges de personnel	2 829	3 399

L'analyse des charges par nature est présentée en Note 2-26.

2-20 : Autres produits et charges opérationnels, nets

Les autres produits opérationnels du premier semestre 2013 concernent la plus-value de cession de la filiale IPSOGEN Inc. pour un montant de 3 283 K€ enregistrée au 1er janvier 2013.

Les autres produits opérationnels du premier semestre 2012 concernaient la reprise d'une provision couvrant un risque de devoir s'acquitter d'un complément de redevances auprès d'entités tierces pour 2 578 K€.

2-21 : Produits et charges financiers, nets

Les produits / (charges) financiers s'analysent comme suit :

(Montants en Keuros)	30.06.2013	30.06.2012
Produits financiers	143	335
Charges financières	(39)	(69)
Produits et charges financiers, nets	104	266

Les produits financiers proviennent essentiellement des produits d'intérêt générés par les placements financiers (comptes à terme).

Le produit d'intérêt total sur les comptes à terme s'est élevé à 107 K€ pour le premier semestre 2013 (146 K€ en juin 2012).

Les gains et pertes de change ont représenté un gain net de 36 K€ sur le premier semestre 2013 (un gain net de 150 K€ sur la même période en 2012).

La charge d'intérêt a été de 39 K€ pour le premier semestre 2013 (31 K€ à fin juin 2012), incluant 16 K€ de charge notionnelle sur le prêt PTZI (notes 2-15 et 2-18) ainsi que 5 K€ de pénalités de remboursement du prêt BMM.

2-22 : Impôt sur le résultat

La charge d'impôt relative aux périodes intermédiaires est calculée en appliquant au résultat avant impôt de la période le taux effectif moyen estimé pour l'exercice.

Selon la législation en vigueur en France, la Société dispose de déficits fiscaux indéfiniment reportables pour un montant total de 15,2 millions d'euros au 30 juin 2013. Elle estime néanmoins qu'elle devrait avoir à s'acquitter d'un impôt sur le résultat pour l'exercice 2013, en raison des règles fiscales qui limitent l'utilisation annuelle des déficits reportables à 1 million d'euros, augmenté de 50% de l'excédent du bénéfice fiscal sur ce montant.

Compte tenu de l'historique de pertes fiscales, de son stade de développement et de l'intégration récente de son activité à celle du groupe QIAGEN, la Société n'est pas en mesure à ce jour d'établir des projections de résultat jugées suffisamment fiables au-delà de l'exercice 2013. En conséquence, aucun actif d'impôt différé n'a été incorporé à l'estimation du taux effectif d'impôt pour le premier semestre 2013. Au 30 juin 2013, le taux d'impôt applicable en France était de 33,33%.

2-23 : Engagements

OBLIGATIONS AU TITRE DES CONTRATS D'ACHAT DE DROITS SUR LICENCES

Les contrats d'achat de droit de licence signés par la Société mettent en général à sa charge tout ou partie des frais de dépôt, d'examen et d'extension de brevet ainsi que ceux concernant leur protection et rendent la Société redevable envers le propriétaire de la licence de paiements forfaitaires à l'acquisition et de redevances en fonction des ventes réalisées ou d'étapes atteintes.

OBLIGATIONS AU TITRE DES CONTRATS D'OPTIONS SUR LICENCES

La Société signe des contrats d'options sur licence au titre desquels elle obtient un droit lui permettant d'obtenir, à terme, une licence selon des conditions prédéfinies (coûts d'accès, redevances, paiements d'étapes éventuels..). Le contrat d'option garantit un accès exclusif à la technologie pendant une période donnée ce qui permet à la Société de réaliser une évaluation de la technologie. L'exercice de l'option est à l'initiative de la Société. En contrepartie, la Société prend en charge une partie des coûts d'accès à la technologie et un montant additionnel lors de l'exercice de l'option.

OBLIGATIONS AU TITRE DE LA COPROPRIÉTÉ DE DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Les accords de licence co-exclusive sur des marqueurs ou des technologies entraînent généralement pour la Société un paiement forfaitaire à la signature du contrat puis des redevances sur ventes, souvent couplées à des minima. Par ailleurs, la Société peut partager les coûts de propriété intellectuelle passés, présents et futurs sur les droits objets de l'accord.

OBLIGATIONS AU TITRE D'UN CONTRAT À LONG TERME DE FOURNITURE ET DE PRODUCTION

Néant.

OBLIGATIONS AU TITRE DES CONTRATS DE LOCATION SIMPLE

La Société a contracté pour la location de ses locaux à Marseille un bail commercial de 9 ans qui a débuté le 24 novembre 2003 et a été prolongé en 2012 pour une durée d'un an. Le contrat porte sur environ 900 m² dans lesquels sont installés les bureaux et les laboratoires de recherche et développement. Le loyer fait l'objet d'une actualisation annuelle automatique à partir du premier jour du terme sur la base de l'indice du coût de la construction. Pour le premier semestre 2013, le loyer charges comprises était de 51 K€.

Afin d'accompagner sa croissance, et pour accueillir sa nouvelle unité de production, la Société a signé fin 2009 un nouveau bail pour une surface d'environ 500 m² se situant en face des locaux cités ci-dessus. Le bail signé est pour une durée minimale de 6 ans et sur la base d'un tarif avantageux, la Société en contrepartie assurant le second œuvre des locaux. Pour le premier semestre 2013, le coût de location de ce bâtiment s'est élevé à 27 K€, charges comprises.

La Société a signé en avril 2011 un bail pour une durée de 9 ans et pour une surface d'environ 300 m². Le loyer annuel stipulé est de 27 K€, toutefois une franchise totale a été obtenue jusqu'au 30 juin 2012 compte tenu que les locaux ont été livrés non aménagés. Pour le

premier semestre 2013, le coût de location de ce troisième bâtiment s'est élevé à 21 K€, charges comprises.

2-24 : Relations avec les parties liées

Les rémunérations présentées ci-après, octroyées aux membres du Conseil d'Administration de la Société, ont été comptabilisées en charges au cours des exercices présentés :

(Montants en Keuros)	30.06.2013	30.06.2012
Salaires et traitements	250	222
Jetons de présence	-	-

Le tableau ci-dessus n'inclut pas l'incidence des prestations de services détaillée ci-dessous.

En janvier 2013, la Société a renouvelé le contrat de consultant qui avait été conclu avec M. Guillaume Connan, membre du Conseil d'Administration. Dans le cadre de ce contrat, M. Connan assiste la Société dans les domaines de l'évaluation, et de la mise en œuvre de décisions d'ordres financier et stratégique pour un coût mensuel de 2 K€. Ce contrat renouvelé a donné lieu à une charge de 12 K€ sur le premier semestre 2013.

Certains contrats de licences pour l'exploitation de brevets, signés par le groupe QIAGEN pour l'intégralité de ses activités, se sont substitués à ceux antérieurement signés par la Société avec les mêmes tiers. Dans ce nouveau cadre, les redevances dues aux tiers concernés sont désormais déclarées par QIAGEN et refacturées à l'identique par QIAGEN à la Société. La Société considère que ces transactions ne sont pas incluses dans le périmètre de l'information requise par la norme IAS 24, s'agissant d'une intermédiation transparente.

Dans le cadre de la mise en place du contrat de distribution et des contrats annexes, des prestations ont été facturées au coût complet avec ou sans marge au cours du premier semestre 2013 pour un montant global de 1 602 K€. Dans le cadre de ces mêmes contrats et du « Collaboration Agreement », des refacturations par QIAGEN de prestations au titre de 2013 ont été comptabilisées par la Société pour un montant global de 433 K€.

Le tableau ci-dessous présente les ventes de kits à des sociétés du groupe QIAGEN :

(Montants en Keuros)	30.06.2013
QIAGEN GMBH	4 889
Total	4 889

2-25 : Résultats par action

RÉSULTAT DE BASE

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net revenant aux actionnaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

	30.06.2013	30.06.2012
Résultat de la période (en Keuros)	5 618	2 936
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)	5 446	5 446
Résultat de base par action (€/action)	1,03	0,54

RÉSULTAT DILUÉ

Le résultat dilué par action est calculé en augmentant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation du nombre d'actions qui résulterait de la conversion de toutes les actions ordinaires ayant un effet potentiellement dilutif. À compter de la fin de l'exercice 2011, aucun bon de souscription d'action ou bon de souscription de parts de créateur d'entreprise ne demeurerait non exercé.

Le résultat dilué par action est donc identique au résultat de base par action pour les deux périodes présentées.

2-26 : Charges par nature

(Montants en Keuros)

	30.06.2013	30.06.2012
Achats marchandises et matières premières	552	609
Variations de stocks	24	15
Autres achats et charges externes	2 001	1 426
Impôts et taxes	136	102
Salaires et traitements	1 974	2 478
Charges sociales	855	921
Dotation aux amortissements	314	289
Dotation aux provisions	19	11
Autres charges	728	818
Total des charges d'exploitation	6 603	6 669
Charges financières	280	69
Charges exceptionnelles	1	19
Impôt société	305	-
Total des charges	7 189	6 757

2-27 : Informations sectorielles

La Société applique la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels ». Les principales modalités de mise en œuvre de cette norme sont décrites ci-après.

Base d'organisation

Depuis le 1er janvier 2013, les ventes de kits sont réalisées par le réseau de distribution QIAGEN. Toutefois, la Société continue de suivre le chiffre d'affaires géographique des kits ipsogen® aux clients finaux. Ceci reflète à la fois l'existence de responsables de secteurs distincts, dont la coordination des décisions est assurée par le comité exécutif, et des environnements réglementaires spécifiques.

Le Comité Exécutif ne suit pas d'indicateurs de résultat par entités.

Les charges par fonction font l'objet d'un reporting aux décideurs opérationnels en charge des différentes fonctions (marketing et ventes, recherche et développement, propriété intellectuelle, administration), avec information du Directeur Général.

Types de produits et de services

Les produits des activités ordinaires du Groupe dans les secteurs géographiques identifiés ci-dessus proviennent, à ce stade de son développement, essentiellement de la commercialisation de tests de diagnostic moléculaire dans le cancer du sang. La commercialisation, réalisée historiquement en direct par la Société, fait également l'objet de contrats de sous-licence aux États-Unis.

A compter du 1^{er} janvier 2013, les produits des activités ordinaires incluent également les revenus des services facturés à QIAGEN GmbH dans le cadre de l'avenant au contrat « Service Agreement » qui couvre les aspects commerciaux, marketing, management et assistance technique. Le contrat stipule un prix forfaitaire pour l'ensemble des services à fournir au cours de l'exercice 2013.

Évaluation des secteurs opérationnels

La performance des secteurs géographiques est essentiellement évaluée par le comité exécutif sur la base du chiffre d'affaires réalisé avec des clients externes au Groupe QIAGEN, pour les principales catégories de biomarqueurs.

Dans le cadre du contrat de distribution entré en vigueur au début de l'exercice 2013, le reporting comporte conjointement des données commerciales fournies par le Groupe QIAGEN (ventes aux clients tiers) et des données comptables (ventes intragroupe, à l'exception du Japon).

CHIFFRE D'AFFAIRES PAR BIOMARQUEURS

(Montants en Keuros)		Chiffre d'affaires	
		Semestre clos le 30.06.2013	Exercice clos le 30.06.2012
Biomarqueur			
Biomarqueurs	JAK2	2 960	2 984
	BCR-ABL	2 019	1 480
	Autres	1 043	1 213
Services		1 602	-
Total du chiffre d'affaires		7 624	5 677

CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ENTITÉ JURIDIQUE ET ZONE GÉOGRAPHIQUE

(Montants en Keuros)		Semestre clos le 30.06.2013	Semestre clos le 30.06.2012
QIAGEN Marseille SA *	France	-	579
	Union Européenne hors France	4 874	1 620
	Reste du monde	19	758
IPSOGEN Inc.	Amérique du nord	-	1 558
Licences	Amérique du nord	1 030	1 162
	Union Européenne hors France	100	-
Services	France	-	-
	Union Européenne hors France	1 602	-
	Reste du monde	-	-
Chiffre d'affaires		7 624	5 677
QIAGEN Marseille SA	Financements publics de dépenses de recherche France	347	328
Produits opérationnels		7 971	6 005

* hors revenus de sous-licences

#3 RAPPORT D'EXAMEN LIMITÉ DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR « L'INFORMATION FINANCIÈRE IFRS »

Période du 01/01/2013 au 30/06/2013

Au Conseil d'Administration,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la société QIAGEN Marseille et en réponse à votre demande dans le cadre de la publication, dans le rapport semestriel prévu par l'article 4.2.2 des règles de marché de NYSE Alternext, d'une « Information financière IFRS » relative à la période du 1er janvier 2013 au 30 juin 2013, nous avons procédé à l'examen limité de cette information financière, jointe au présent rapport.

Cette « information financière IFRS » consiste à présenter volontairement des informations établies selon les principes comptables et méthodes d'évaluation définis dans la note « 2.2 – principes comptables » des notes explicatives.

Cette « information financière IFRS » a été établie sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur cette « information financière IFRS ».

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que cette « information financière IFRS », pris dans son ensemble, ne comporte pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité de cette « information financière IFRS » avec les principes comptables et méthodes d'évaluation définis dans la note « 2.2 – principes comptables » des notes explicatives.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « 2.2 – principes comptables » des notes explicatives qui précise que « l'information financière IFRS » a été établie volontairement avec pour objectif de communiquer une information financière dans la continuité des publications antérieures, mais qu'elle ne constitue pas des comptes conformes au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne, en l'absence de détention de filiale au 30 juin 2013.

Fait à Marseille, le 10 octobre 2013

Les Commissaires aux Comptes

Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton
International

Christian Davout

Lionel HATET
Associé

Vincent PAPAZIAN
Associé

#4 COMPTES SEMESTRIELS ET ANNEXES

1. Comptes semestriels

Bilan actif

(En Keuros)	Semestre 30.06.2013			Exercice 31.12.2012	Ecart N / N-1	
	Brut	Amt. et Dépré	Net	Net	en Keuros	en %
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Frais de développement	2 811	467	2 344	2 303	41	1.78%
Concessions, Brevets et droits similaires	1 075	398	677	708	(31)	-4.38%
Fonds commercial	5		5	5	0	0,00%
Autres immobilisations incorporelles	4 629	556	4 073	2 793	1 281	45,83%
Avances et acomptes	19		19			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
Terrains						
Constructions	27	23	5	6	(1)	-17.98%
Installations techniques Matériel et outillage	946	690	256	167	89	-53.07%
Autres immobilisations corporelles	1 888	641	1 247	937	310	32.12%
Immobilisations en cours						
				285	(285)	100.00%
IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
Autres participations						
				2 804	(2 804)	100.00%
Créances rattachées à des participations						
				214	(214)	100.00%
Autres immobilisations financières	141		141	433	(292)	-67,45%
TOTAL I	11 542	2 775	8 767	10 655	(1 888)	
STOCKS ET EN COURS						
Matières premières, approvisionnements						
	209		209	233	(24)	-10,10%
En-cours de production de biens						
	30		30	176	(146)	-82,90%
Produits intermédiaires et finis						
	480	12	468	567	(99)	-17,53%
CRÉANCES						
Clients et Comptes rattachés						
	5 950		5 950	3 616	2 335	64,57%
Autres créances						
	1 982		1 982	1 759	223	12,71%
Valeurs mobilières de placement						
	6 100		6 100	6 667	(567)	-8,50%
Disponibilités						
	4 728		4 728	2 543	2 185	85,94%
Charges constatées d'avance						
	215		215	249	(34)	-13,56%
TOTAL II	19 695	12	19 683	15 809	3 874	24,51%
TOTAL GENERAL (I+II)	31 237	2 787	28 450	26 464	1 987	7,51%

Bilan passif

(En Keuros)	Semestre clos		Exercice clos		Ecart N /N-1	
	30.06.2013	31.12.2012	KEuros	%	KEuros	%
Capital	1 089	1 089	0	0,00%		
Primes d'émission, de fusion, d'apport	29 008	29 008	0	0,00%		
Ecarts de réévaluation						
RESERVE						
Réserve légale						
Réserves statutaires ou contractuelles						
Réserves réglementées						
Autres réserves						
Report à nouveau	(9 461)	(13 874)	4 413	(31,81)%		
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	2 580	4 414	(1 834)	(41,55)%		
Subventions d'investissement						
Provisions réglementées	9	9	0	0,00%		
TOTAL I	23 226	20 646	2 580	12,49%		
Produit des émissions de titres participatifs						
Avances conditionnées	500	500	0	0%		
TOTAL II	500	500	0	0%		
Provisions pour risques	161	159	2	-0,99%		
Provisions pour charges						
TOTAL III	161	159	2	-0,99%		
DETTES FINANCIERES						
Emprunts obligataires convertibles						
Autres emprunts obligataires						
Emprunts auprès d'établissements de crédit	981	1 149	(168)	(14,65)%		
Concours bancaires courants	2	1	1	100,00%		
Emprunts et dettes financières diverses	0	0				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
DETTES D'EXPLOITATION						
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 163	2 109	53	2,53%		
Dettes fiscales et sociales	1 333	1 830	(496)	(27,16)%		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
Autres dettes	50	35	14	40,65%		
Produits constatés d'avance	35	35	0	0,00%		
TOTAL IV	4 563	5 159	(596)	(11,56)%		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	28 450	26 464	1 986	7,40%		

Compte de résultat

(En Keuros)	Semestre clos 30.06.2013			Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	France	Export	Total	30.06.2012	31.12.2012	KEuros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION							
Ventes de marchandises							
Production vendue de Biens	4 892		4 892	3 825	8 524	1 067	27,89%
Production vendue de Services	1 602		1 602	154	479	1 448	920,24%
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	6 494		6 494	3 979	9 003	2 515	63,20%
Production stockée			(253)	177	155	(430)	-242,95%
Production immobilisée			1 403	483	1 365	920	190,37%
Subventions d'exploitation			2	2	6	0	0
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			38	89	71	(51)	-57,30%
Autres produits			1 132	1 182	2 846	(50)	-4,23%
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			8 816	5 911	13 446	2 905	49,14%
CHARGES D'EXPLOITATION							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			607	598	1 146	9	1,51%
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			24	15	2	9	60,00%
Autres achats et charges externes			2 110	1 210	2 885	900	74,38%
Impôts, taxes et versements assimilés			136	98	256	38	38,78%
Salaires et traitements			1 974	2 146	4 311	(172)	-8,01%
Charges sociales			855	921	1 856	(66)	-7,17%
Dotations aux amortisseurs et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			236	225	438	11	4,89%
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						0	
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				10	8	(10)	-100,00%
Dotations aux provisions			19	11	41	8	72,73%
Autres charges			728	818	1 680	(90)	-11,00%
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			6 689	6 051	12 625	638	10,54%
1- RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			2 127	(141)	821	2 268	

(En Keuros)	Semestre clos le	Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012	KEuros	%
PRODUITS FINANCIERS					
Produits financiers de participations			9	14	(9) -100,00%
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisés	107				
Autres intérêts et produits assimilés		146	268	-146	-100,00%
Reprises sur dépréciations et provision, transferts de charges					
Différences positives de change	278	34	8	244	NS
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		1	1	-1	-100,00%
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	385	190	291	195	103%
CHARGES FINANCIÈRES					
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			168		
Intérêts et charges assimilées	20	13	23	7	54%
Différences négatives de change	242	16	44	226	NS
Charges nettes de cessions de valeurs mobilières de placement					
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	261	29	235	231	800,94%
2. RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	124	160	56	(36)	-22,55
3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	2 251	19	877	2 232	
PRODUITS EXCEPTIONNELS					
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		25	25	(25)	-100,00%
Produits exceptionnels sur opérations de capital	2 945				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	600	2 582	2 614	(1 982)	-76,75%
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	3 546	2 606	2 639	940	36,07%
CHARGES EXCEPTIONNELLES					
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1	19	19	(18)	-94,74%
Charges exceptionnelles sur opérations de capital	3 401	0	7	3 401	NS
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	5	5	4	-	-
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	3 406	24	30	3 382	NS
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	139	2 583	2 609	(2 444)	-94,61%
Participations des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)					
Impôt sur les bénéfices (X)	(190)	(409)	(968)	216	-53,55%
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	12 747	8 706	16 376	4 041	46,42%
TOTAL CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	10 166	5 695	11 962	4 471	78,52%
BÉNÉFICE OU PERTE					
(TOTAL PRODUITS - TOTAL CHARGES)	2 581	3 011	4 414	(430)	-14,30%

Tableau des flux de trésorerie

(En Keuros)	Semestre clos le 30 juin		Exercice clos le 31 décembre 2012
	2013	2012	
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles			
Résultat net de la période	2 581	3 011	4 414
Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés aux activités opérationnelles			
Amortissements et dépréciations	236	225	605
Provisions	1	-2 566	-2 569
Plus ou moins-values de cessions d'actifs	-141	14	0
Variation du besoin en fonds de roulement	-3 828	-1 381	-1 953
Charge d'intérêt	20	13	23
Trésorerie nette provenant des/ (absorbée par les) opérations	-1 132	-684	520
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	-236	-480	-846
Acquisition et production d'immobilisations incorporelles	-1 422	-371	-1 436
Encaissement sur cession ou remboursement de prêt de filiale	4 162	266	528
Variation des dépôts et cautionnements	2	0	0
Trésorerie nette provenant des / (absorbée par les) activités d'investissement	2 507	-585	-1 755
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissement sur cession d'actions propres	331	0	0
Remboursements d'avances et d'emprunts	-167	-50	-243
Intérêts décaissés	-20	-13	-23
Trésorerie nette provenant des activités de financement	145	-63	-266
Variation de la trésorerie	1 519	-1 333	-1 501
Trésorerie à l'ouverture	9 209	10 456	10 456
Reclassements sur levée de nantissement et arrêt du contrat de liquidité	100	255	255
Trésorerie à la clôture	10 829	9 378	9 210

2. Annexe – Comptes intermédiaires établis selon les principes comptables français

PÉRIODE DU 01.01.2013 AU 30.06.2013

Annexe au bilan avant répartition du semestre, dont le total est de 28 449 942 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 6 493 814 Euros et dégageant un bénéfice de 2 580 527 Euros.

Le semestre couvre la période du 01.01.2013 au 30.06.2013.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes intermédiaires.

FAITS CARACTÉRISTIQUES DU SEMESTRE ET COMPARABILITÉ

Les activités de la Société n'ont pas un caractère saisonnier.

CESSION DE LA FILIALE IPSOGEN INC

Le 1^{er} janvier 2013, la Société a cédé sa participation à 100% dans sa filiale IPSOGEN Inc. à la société QIAGEN Inc. pour un montant de 3,7 MUSD. Cette transaction n'a généré aucun résultat dans les comptes intermédiaires établis selon les principes français, dans la mesure où son incidence était reflétée dans la dépréciation des titres de participation au 31 décembre 2012.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales, permanence des méthodes

Les méthodes comptables et les modalités de calcul adoptées dans les comptes intermédiaires sont identiques à celles utilisées dans les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Les aménagements suivants sont retenus pour l'établissement des comptes intermédiaires :

- les provisions pour retraite font l'objet d'une extrapolation de la dernière évaluation actuarielle disponible,
- les charges à payer au titre des primes, intéressement et impôt sur les bénéfices font l'objet d'une estimation en fonction des objectifs et perspectives de résultats annuels 2013.

COMPLÉMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN

État des immobilisations

(En Keuros)	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement			
TOTAL	2 689		122
Autres postes d'immobilisations incorporelles*			
TOTAL	4 428		1 300
Installations générales agencements aménagement des constructions	27		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	816		130
Installations générales agencements aménagement divers	1 177		351
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	320		40
Immobilisations en cours	0		0
Avances et acomptes	285		59
TOTAL	2 625	0	580
Autres participations	3 614		
Prêts, autres immobilisations financières	433		
TOTAL	4 047	0	0
TOTAL GENERAL	13 790	0	2 002

(En Keuros)	Diminutions Cessions	Valeur brute en fin d'exercice
TOTAL		2 811
Autres immobilisations incorporelles*		
TOTAL		5 728
Installations générales agencements aménagement constr.		27
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		946
Installations générales agencements aménagement divers		1 528
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		360
Immobilisations en cours		
Avances et acomptes	344	
TOTAL	344	2 862
Autres participations	3 614	
Prêts, autres immobilisations financières	292	141
TOTAL	3 906	141
TOTAL GENERAL	4 250	11 542

* incluant frais de développement en cours pour 4 606 K€ au 30 juin 2013.

État des amortissements

(En Keuros) Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprise	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL	386	81		467
Autres immobilisations incorporelles* TOTAL	391	31		422
Installations générales agencements aménagements constr.	21	1		23
Installations techniques, matériel et outillage industriel	649	41		690
Installations générales agencements aménagements divers	284	66		351
Matériel de bureau et informatique, mobilier	276	15		290
TOTAL	1 230	123	0	1 354

* hors dépréciation des frais de développement en cours pour 532 K€ au 30 juin 2013 et au 31 décembre 2012

(En Keuros) Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab. recherche développ TOTAL	81				
Autres immob.incorporelles TOTAL	31				
Insta. générales agenc.aménag.constr.	1				
Instal. techniques, matériel outill. indus.	41			5	4
Instal.générales agenc.aménag.divers	66				
Matériel de bureau informatique mobilier	15				
TOTAL	123			5	4

État des provisions

(En Keuros)	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Provisions réglementées					
Amortissements dérogatoires	9	5	4		9
TOTAL	9	5	4	0	9

(En Keuros)	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Provisions pour risques et charges					
Litiges	18		18		0
Autres provisions pour risques et charges	141	19			161
TOTAL	159	19	18	0	161

(En Keuros)	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Provisions pour dépréciation					
Sur immobilisations incorporelles	532				532
Sur titres de participation	597		597		0
Sur stocks et en cours	19	12	19		12
Sur comptes clients	0	0			0
TOTAL	1 148	12	616	0	545
TOTAL GENERAL	1 316	12	637	0	715
Dont dotations et reprises					
- d'exploitation		32	37		
- financières		0	0		
- exceptionnelles		5	600		

Provisions réglementées

Un amortissement dérogatoire a été constaté sur le matériel et outillage affecté à la recherche. Pour les investissements réalisés à ce titre, la société a opté pour l'application du coefficient dégressif majoré. Le montant de la provision pour amortissement dérogatoire s'élève à 9 K€ au 30.06.2013.

Provisions pour risques et charges

Ce poste est relatif à :

- une provision pour litige avec un ancien salarié (16 K€)
- la provision pour indemnités de fin de carrière (144 K€)

Dépréciation sur immobilisation incorporelle

La société a maintenu la dépréciation en totalité des frais de développement engagés pour le produit GGI-PCR compte tenu des risques d'abandon de ce produit (532 K€).

État des échéances des créances et des dettes

(En Keuros)		A 1 an	A plus
État des créances	Montant brut	au plus	d'1 an
Créances rattachées à des participations	0		
Autres immobilisations financières	141	100	41
Autres créances clients	5 950	5 950	
Personnel et comptes rattachés	3	3	
Impôts sur les bénéfices	1 138	28	1 112
Taxe sur la valeur ajoutée	159	159	
Divers état et autres collectivités publiques	4	4	
Débiteurs divers	678	678	
Charges constatées d'avance	215	215	
TOTAL	8 288	7 136	1 153

(En Keuros)	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
État des dettes				
Emprunts, dettes et crédits à 1 an maximum à l'origine	2	2		
Emprunts, dettes et crédits à plus de 1 an à l'origine	981	850	131	0
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	2 162	2 162		
Personnel et comptes rattachés	684	684		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	581	581		
Taxe sur la valeur ajoutée	1	1		
Autres impôts taxes et assimilés	67	67		
Groupe et associés	50	50		
Autres dettes	35	35		
TOTAL	4 563	4 432	131	0

Composition du capital social

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions ordinaires		5 445 583			5 445 583

Variation des capitaux propres

(En Keuros)	31.12.2012	Affectation du résultat de l'exercice 2012	Résultat net de l'exercice 2013	Amortissement dérogatoire	30.06.2013
Capital	1 089				1 089
Prime d'émission	29 008				29 008
Report à nouveau débiteur	(13 874)	4 414			(9 461)
Résultat net de la période	4 414	(4 414)	2 580		2 580
Provisions réglementées	9			0	9
Total des capitaux propres	20 646	0	2 580	0	23 226

(En Keuros)	31.12.2011	Affectation du résultat de l'exercice 2011	Résultat net de l'exercice 2012	Amortissement dérogatoire	31.12.2012
Capital	1 089				1 089
Prime d'émission	29 008				29 008
Report à nouveau débiteur	(9 705)	(4 170)			(13 875)
Résultat net de l'exercice	(4 170)	4 170	4 414		4 414
Provisions réglementées	41			(32)	9
Total des capitaux propres	16 264	0	4 414	(32)	20 646

Titres donnant accès au capital :

Tous les BSA, BSPCE et stock-options émis antérieurement ont été attribués et exercés en 2011. Il en résulte qu'il n'existe plus aucun titre donnant accès au capital en date du 30.06.2013.

Frais de recherche appliquée et de développement

Les frais de développement sont inscrits à l'actif lorsqu'ils se rapportent à des projets nettement individualisés, ayant de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale, et que la société peut démontrer :

- la capacité technique à achever l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
- l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre ;
- la capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
- la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables. La société doit démontrer en particulier l'existence d'un marché pour la production issue de l'immobilisation incorporelle ou pour l'immobilisation incorporelle elle-même, ou si celle-ci doit être utilisée en interne, son utilité ;
- la disponibilité de ressources (techniques, financières ou autres) appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
- la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Sont activables les coûts qui sont directement attribuables à la production de l'immobilisation incorporelle, qui incluent :

- le coût d'acquisition des matières consommées;
- les charges directes de production comprenant :
 - o les coûts des matériaux et services utilisés ou consommés pour générer l'immobilisation incorporelle ;
 - o les salaires et charges du personnel engagé pour générer l'actif ;
 - o les droits d'enregistrement et coûts de dépôt de brevets ;
 - o l'amortissement des brevets acquis et licences utilisées pour générer l'actif ;
 - o une fraction des charges indirectes de production dans la mesure où elles sont directement attribuables.

Les matières affectées aux opérations de développement, qui n'entrent pas dans le cycle de production, sont comptabilisées en frais de développement en cours.

Les dépenses ne sont activées qu'à partir de la date à laquelle les conditions d'activation de l'immobilisation incorporelle sont remplies. Les dépenses cessent d'être inscrites à l'actif lorsque l'immobilisation incorporelle est prête à être utilisée, à l'exception des honoraires sur brevets. Cette date de fin de développement est assimilée à celle à laquelle la mise en production du kit afférent au projet est réalisée. Le point de départ de l'amortissement est la date de première vente relative au projet.

Les coûts de développement portés à l'actif sont amortis linéairement sur la durée d'utilité. Celle-ci est assimilée à la période courant jusqu'à la date d'expiration des brevets d'inventions attachés aux produits, qui s'échelonnent jusqu'à 2031.

Les frais de développement amortis sont soumis à un test de dépréciation lorsque, en raison d'événements ou de circonstances particulières, la recouvrabilité de leur valeur comptable est mise en doute. Les frais de développement en cours font l'objet d'un test de dépréciation annuel, dont les modalités reflètent l'expérience de la Société dans le lancement de nouveaux produits et l'obtention de l'agrément sur de nouveaux marchés.

Une dépréciation est comptabilisée à concurrence de l'excédent de la valeur comptable sur la valeur actuelle de l'actif. La valeur actuelle des frais de développement non mis en service a été déterminée au 31 décembre 2012 à partir de projections de flux de trésorerie actualisés (« DCF ») sur la base des principales hypothèses suivantes :

- un taux d'actualisation de 11% tenant compte d'un taux sans risque sur la base des OAT à 10 ans de 1,98%, d'un bêta d'entreprises comparables de 1,4%, d'une prime de risque du marché de 5% et d'une majoration de 1,25% consécutive à la faiblesse des taux de marché en raison de l'environnement financier ;
- une projection des flux de trésorerie estimés sur une durée cohérente avec la durée de protection de la propriété intellectuelle, sans prise en compte d'une valeur terminale actualisée ;
- un risque technique par projet.

Les principaux indices examinés pour déterminer l'absence de perte de valeur des frais de développement en service sont les suivants :

- persistance du marché,
- capacité des ventes à absorber l'amortissement des actifs compte tenu des évolutions de prix constatés,
- maintien des droits sur la propriété intellectuelle.

Il n'existe pas au 30 juin 2013 d'indice d'une insuffisance éventuelle des dépréciations comptabilisées sur la base des hypothèses retenues lors de la clôture annuelle 2012.

Autres immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Ces éléments sont amortis sur la durée de leur utilisation par l'entreprise à savoir :

	Valeurs	Taux d'amortissement (%)
Brevets	54	20
Logiciels	137	100
Licence	884	5
Autres		
Total	1 075	

Les frais de développement en cours sont présentés au sein du poste « autres immobilisations incorporelles » au bilan.

Évaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Évaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	10 ans
Installations techniques	Linéaire / Dégressif	4/5 ans
Matériels et outillages	Linéaire / Dégressif	4/5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3/5 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans

La Société a opté pour l'amortissement dégressif majoré pour le matériel et outillage affecté à la recherche acquis à compter du 01/01/2004.

Actions propres

En mai 2013, la Société a cédé les 25 975 actions propres qu'elle détenait à QIAGEN N.V. pour 12,90 € l'action soit un total de 331 K€ et a réalisé un gain de cession de 144 K€.

Titres immobilisés

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

La valeur d'inventaire de l'investissement dans IPSOGEN Inc., comprenant les titres et les créances rattachées, a été dépréciée au 31 décembre 2012 à hauteur du prix de cession de la filiale à QIAGEN Inc. pour un montant de 3,7 MUSD. Ainsi, un complément de dépréciation de 168 K€ a été comptabilisé au 31 décembre 2012 de telle sorte qu'aucun résultat de cession n'a été enregistré, au premier semestre 2013, après reprise des dépréciations antérieurement comptabilisées.

La créance rattachée au titre d'IPSOGEN Inc. ainsi que la créance client ont été entièrement encaissées en janvier 2013.

Créances immobilisées

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Évaluation des matières et marchandises

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition, selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Évaluation des produits et en cours

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Dépréciation des stocks

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de la période.

Évaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Évaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en devises

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en Euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de la période en perte ou en gain de change.

Charges constatées d'avance

Les biens et services dont l'utilisation interviendra ultérieurement (par exemple les achats non stockés non consommés à la clôture de la période) sont inscrits en charges constatés d'avance.

Les matières affectées aux opérations de recherche, qui n'entrent pas dans le cycle de production, sont comptabilisées en charges constatées d'avance.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	(En Keuros)
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	633
Disponibilités	251
Total	883

Autres créances :

- Subventions à recevoir : 4 K€
- Redevances JAK2 : 629 K€

Disponibilités :

- Intérêts courus sur compte à terme : 251 K€

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	(En Keuros)
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 607
Dettes fiscales et sociales	1 318
Total	2 927

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :

- Agios : 2 K€

Dettes fournisseurs et comptes rattachés :

- Assurances : 28 K€
- Honoraires : 46 K€
- Redevances : 969 K€
- Consommables magasin : 15 K€
- Frais de déplacements : 42 K€
- Contrat de service avec QIAGEN : 54 K€
- Contrat de sous-traitance : 433 K€
- Autre : 20 K€

Dettes fiscales et sociales :

- Congés payés et charges correspondantes : 474 K€
- Intéressement et charges correspondantes : 490 K€
- Taxes dont les taxes assises sur les salaires : 67 K€
- Impôt sur les sociétés : 287 K€

La charge d'impôt sur les sociétés relative aux périodes intermédiaires est calculée en appliquant au résultat avant impôt de la période le taux effectif moyen estimé pour l'exercice.

La Société dispose de déficits fiscaux indéfiniment reportables pour un montant total de 15,2 millions d'euros au 30 juin 2013. Elle estime néanmoins qu'elle devrait avoir à s'acquitter d'un impôt sur les sociétés pour l'exercice 2013, en raison des règles fiscales qui limitent l'utilisation annuelle des déficits reportables à 1 million d'euros, augmenté de 50% de l'excédent du bénéfice fiscal sur ce montant.

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	(En Keuros)
Charges d'exploitation	215
Total	215

Charges constatées d'avance :

- Consommables R&D : 47 K€
- Assurances : 41 K€
- Maintenance : 63 K€
- Locations : 23 K€
- Frais de personnel : 13 K€
- Divers : 28 K€

Produits constatés d'avance	(En Keuros)
Produits d'exploitation	35
Total	35

Crédit d'Impôt Recherche

Le Crédit d'Impôt Recherche est comptabilisé comme un produit d'impôt sur les bénéfices au titre de l'exercice de déclaration.

Produits et charges de propriété industrielle

Les redevances acquises et versées au titre de concessions de propriété industrielle sont comptabilisées respectivement en autres produits d'exploitation et autres charges d'exploitation.

COMPLÉMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU COMPTE DE RÉSULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité	(En Keuros)
Chiffre d'affaires Oncodiagnostic	4 891
Chiffre d'affaires Prestations de services groupe QIAGEN	1 602
Chiffre d'affaires divers (port, frais de gestion)	1
Total	6 494

Répartition par secteur géographique	(En Keuros)
Chiffre d'affaires France	-
Chiffre d'affaires Export	6 494
Total	6 494

Rémunération des dirigeants

Rémunérations allouées aux membres	(En Keuros)
des organes de direction ou de gérance	250
des organes d'administration	12
Total	262

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à la disposition de l'entreprise
Cadres	36	
Agents de maîtrise et techniciens	23	
Employés	6	
Total	65	0

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

	(En Keuros)
Valeur nette comptable IPSOGEN Inc	3 401
Cession IPSOGEN Inc	(2 804)
Reprise provision pour perte cession	(597)
Total	0
Dont entreprises liées	0

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

	(En Keuros)
Résultat de la période	2 581
Impôt sur les bénéfices	(190)
Résultat avant impôt	2 391
Variation des provisions réglementées : amortissements dérogatoires	1
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires avant impôt	2 392

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles

En juin 2013, la Société a remboursé intégralement un prêt d'un montant initial de 300 000 euros. Le montant du remboursement s'élève à 124 K€ dont 5 K€ de pénalités pour remboursement anticipé.

Un compte à terme reste nanti à hauteur de 100 000 euros afin de garantir le deuxième prêt de 300 000 euros à l'origine, qui a été accordé au cours de l'exercice 2009.

Crédit-bail

(En Keuros)					
	Terrains	Constructions	Instal. Matériel et Outillage	Autres	Total
Nature					
Valeur d'origine			674		674
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs			230		230
- dotations de l'exercice			82		82
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs			232		232
- exercice			83		83
Redevances restant à payer					
- à un an au plus			167		167
- entre 1 et 5 ans			235		235
Total	0	0	402		402

Indemnités de départ à la retraite

Le montant de la provision pour indemnités de départ à la retraite s'élève à 144 K€ au 30.06.2013.

Les salariés de la société bénéficient des prestations de retraites prévues par la loi en France :

- obtention d'une indemnité de fin de carrière, versée par la société lors de leur départ en retraite (régime à prestations définies). Ce régime n'est pas financé par un contrat d'assurance ;
- versement de pensions de retraite par les organismes de Sécurité Sociale, lesquels sont financés par les cotisations des entreprises et des salariés (régime à cotisations définies).

Pour les régimes à prestations définies, les coûts des prestations de retraite sont estimés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, le coût des retraites est constaté dans le résultat de manière à le répartir uniformément sur la durée de services des employés, conformément aux conseils d'actuaire qualifiés effectuant une revue annuelle de la valorisation de ces plans. Les engagements de retraite sont évalués à la valeur actuelle des paiements futurs estimés, en retenant le taux d'intérêts des obligations d'État dont l'échéance est approximativement celle du passif correspondant.

Les éventuels écarts actuariels sont amortis sur la durée moyenne probable de vie active résiduelle des salariés selon la méthode du corridor.

Les paiements de la Société pour les régimes à cotisations définies sont constatés en charges du compte de résultat de la période à laquelle ils sont liés.

Droit individuel à la formation

Dans le cadre du droit individuel à la formation institué par la loi 2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie, au 30.06.2013, le volume d'heures de formation cumulé relatif aux droits acquis et non exercés est de 3 537 heures.

Liste des filiales et participations

Le Conseil d'Administration de la Société a autorisé dans sa séance du 18 décembre 2012 la cession de 100% des titres d'IPSOGEN Inc. à QIAGEN Inc., pour un montant de 3,7 MUSD, à effet du 1^{er} janvier 2013. Cette cession s'inscrit dans le cadre de la nouvelle organisation de la fonction de distribution au sein du groupe QIAGEN, concrétisée par la signature de l'accord de distribution qui a pris effet à cette même date.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Produits et charges exceptionnels

La Société applique dans ses comptes sociaux la conception du résultat exceptionnel retenue par le Plan Comptable Général. La dépréciation afférente à IPSOGEN Inc., dotée par le résultat financier, a néanmoins été reprise en résultat exceptionnel au cours du premier semestre 2013 afin d'assurer la neutralité de cette transaction sur la présentation de la performance.

Le résultat exceptionnel du premier semestre 2013 s'analyse comme suit :

(En Keuros)	Semestre clos le	
	30.06.2013	30.06.2012
Produits exceptionnels		
-Cessions d'éléments d'actif	2 804	
-Produit net cession actions propres	141	
-Amortissement dérogatoire	4	4
-Produits sur exercices antérieurs	-	25
-Provision redevances	-	2 578
-Reprise dépréciation IPSOGEN Inc.	597	-
Total	3 546	2 607
Charges exceptionnelles		
-Amortissement dérogatoire	5	5
-Charges sur exercices antérieurs	-	19
-Titres IPSOGEN Inc.	3 401	-
-Pénalités et amendes	1	
Total	3 406	24

Transferts de charges

Nature	(En Keuros)
Avantage en nature	7
Remboursement OPCA DEF I	4
Divers	3
Total	14

#5 RAPPORT D'EXAMEN LIMITÉ DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES SEMESTRIELS

Période du 01/01/2013 au 30/06/2013

Au Conseil d'Administration,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la société QIAGEN Marseille et en réponse à votre demande dans le cadre de la publication du rapport semestriel prévu par l'article 4.2.2 des règles de marché de NYSE Alternext, nous avons procédé à l'examen limité des comptes semestriels de la société QIAGEN Marseille, relatifs à la période du 1er janvier 2013 au 30 juin 2013, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous précisons que QIAGEN Marseille établissant pour la première fois des comptes semestriels en application des règles et principes comptables français, les informations relatives à la période du 1er janvier 2012 au 30 juin 2012 présentées à titre comparatif selon ce référentiel n'ont pas fait l'objet au 30 juin 2012 d'un rapport d'examen limité et d'une publication.

Ces comptes semestriels ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes semestriels, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard des règles et principes comptables français, le fait que les comptes semestriels présentent sincèrement le patrimoine et la situation financière de la société ainsi que le résultat de ses opérations pour la période écoulée.

Fait à Marseille, le 10 octobre 2013

Les Commissaires aux Comptes

Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton
International

Christian Davout

Lionel HATET
Associé

Vincent PAPAZIAN
Associé